Amendement
N° 069

Région île de France

Conseil régional
Groupe FRONT DE GAUCHE
PCF et République & socialisme

COMMISSION PERMANENTE DU 21 janvier 2021

Rapports n° CP 2021-097
TRAVAUX DANS LES EPLE 1ER RAPPORT DE L'ANNÉE 2021 BUDGET 2021

Texte de l'amendement :

Ajout à l'Article 4 :

Engage des travaux supplémentaires d'urgence à ceux prévus en annexe 3 de la délibération pour le lycée Jules Ferry de Coulommiers (Campus de Coulommiers).

Exposé des motif

LANCER DE TRAVAUX D'IMPORTANCE ET D'URGENCE AU LYCÉE FERRY DE COULOMMIERS (77)

Le campus de Coulommiers est inscrit au PPI 2012-2022 révisé. Sa rénovation globale y est estimée à un budget de 52 400 000 €.

Ce n'est qu'en novembre 2019 que fut votée une première tranche d'étude à hauteur de 8,4M€ alors que l'établissement se trouve dans un état de "délabrement et d'insalubrité" dénoncé ces dernières semaines par des lycéens dans une pétition qui a recueillis plus de 2600 signatures.

L'exécutif régional ne semble pas prendre la mesure de la réalité avec seulement 500 000 euros de travaux prévus dans ce rapport pour la seconde tranche de rénovation et de sécurisation des toitures des bâtiments A et B. Qu'en est-il des 13 autres bâtiments ? Les témoignages recueillis dans la presse soulèvent en effet des questions : *"les bâtiments sont moisis. Dans le bâtiment E7 dédié aux matières littéraires, la peinture s'écaille, les murs sont humides, le papier peint est déchiré et tombe en lambeaux. Le pire étant la moisissure, les murs noircis dont nous pouvons craindre la toxicité."*

Il est par ailleurs étonnant de relire le rapport présenté en novembre 2019 par l'exécutif régional, déjà en décalage complet avec la réalité : *"la restructuration globale du lycée technique de Coulommiers* ***s'inscrit davantage dans une réflexion*** *portant sur la cohérence fonctionnelle du site suite à la fusion des deux établissements Ferry et Cormier et d'apporter une réponse aux désordres issus de l'ancienneté de certains bâtiments."*

La communauté éducative attend aujourd'hui plus que de la réflexion, elle attend des actes et un échéancier de travaux précis. C'est le sens de cet amendement.

Céline MALAISÉ

Présidente de groupe